



## CHALLENGE ASA ROUTE D'ARGENT



### REGLEMENT 2020

1°-Le challenge est ouvert à tout pilote ou copilote licencié à l'ASA pour l'année 2020

2°-Le challenge porte sur les 11 épreuves suivantes :

|             |                                                                     |
|-------------|---------------------------------------------------------------------|
| 29-02/01-03 | 2° Rallye Cœur de Vignobles                                         |
| 27/29-03    | 22° Rallye National du Vallon de Marcillac                          |
| 03/04-04    | 25° Rallye Terre des Causses (Chpt de France des Rallyes sur Terre) |
| 25/26-04    | 39° Rallye Régional du Quercy                                       |
| 02/03-05    | 38° Rallye National Val D'Agout                                     |
| 06/07-06    | 38° Rallye Régional de St Géniez d'Olt                              |
| 20/21-06    | 17° Rallye Régional du Sidobre                                      |
| 09/10/11-07 | 47° Rallye du Rouergue Occitanie (Chpt de France des Rallyes)       |
| 22/23-08    | 4° Rallye Régional du Pays Saint Affricain                          |
| 23/24/25-10 | 35° Rallye National des Côtes du Tarn                               |
| 07/08-11    | 3° Rallye Régional du Pays Rignacois                                |

3°-Obligation d'apposer un autocollant de l'ASA de chaque côté de la voiture: vitres AR de préférence (à côté des noms).

Tout manquement entraînera une perte de 5 points par autocollant manquant.

Tout officiel de l'ASA est habilité pour constater l'infraction.

4°-L'attribution des points se fera de la manière suivante :

Autorisé à prendre le Départ : 5 pts

Dans le classement final : 5 pts

Seul le classement dans la Classe sera retenu. Les classes « k » seront regroupées avec leur classe d'origine.

10pts au 1°, 8 6 5 4 3 2 aux suivants et 1pt au 8°, quel que soit le nombre de partants/classe

5°-Un coefficient sera affecté aux diverses épreuves :

Rallyes régionaux Coeff 2

Rallyes Nationaux Coeff 3

Le Rouergue et Terre des Causses Coeff 4

L'épreuve asphalté ayant compté le moins de participant se verra l'année suivante, affectée du coefficient supérieur. **Le rallye du Sidobre bénéficiera donc du coefficient supérieur en 2020.**

7 Epreuves Maximum seront prises en compte

En cas d' ex aequo :

**il sera donné la préférence, au concurrent ayant participé au plus grand nombre d'épreuves, ensuite à celui qui aura le plus grand nombre de meilleurs résultats, et en dernier ressort au plus jeune des concurrents.**

6°-Tout pilote ou copilote qui commet une infraction ou a une attitude anti-sportive sanctionnée (quelle que soit la sanction) par le Collège ou la DC lors d'une de ces épreuves ou des recos fera marquer 0 point à l'équipage et ceci quel que soit le résultat final.

7°-Tout pilote ou copilote absent (non excusé) à l'AG et à la Remise des Prix annuelle perdra son prix. Ce prix ne sera remis à personne d'autre. Il y aura un classement séparé pilote et copilote.

Les 7 premiers pilotes, les 7 premiers copilotes ainsi que la 1° féminine seront récompensés.

8°-Les organisateurs devront adresser à l'ASA Route d'Argent le rapport de clôture ainsi que la liste des commissaires ayant apporté leur concours avec le nombre de jours de participation lors du rallye et lors du contrôle des recos (le double de celle envoyée au Comité).

9°-Un challenge commissaire portera sur les mêmes épreuves.

Le barème suivant sera appliqué :

Epreuve de 1 Jour :1 pt, 2J :2pts, 3J :3pts, Contrôle des recos :1pts/jour

La licence sera remboursée à ceux qui auront officié sur la totalité des épreuves inscrites au Challenge ASA Route d'Argent.

10°- Un challenge VHC est créé.

Le règlement et les coefficients sont identiques au moderne.

Les 5 meilleurs résultats seront pris en compte

Le challenge VHC porte sur les épreuves suivantes :

1° Rallye VHC Régional Cœur de Vignobles

5° Rallye VHC National du Vallon de Marcillac

4° Rallye VHC National Val D'Agout

6° Rallye VHC Régional du Quercy

1° Rallye VHC du Rouergue Occitanie

4° Rallye VHC National des Côtes du Tarn

2° Rallye VHC Régional du Pays Rignacois

Pour le classement final, les 3 premiers pilotes et 3 premiers copilotes seront récompensés

